

## **FAQ – Programme de Mentorat TALENT LAB 2025**

### **1. Quelles sont les dates clés du programme ?**

Le programme de mentorat TALENT LAB se déroule du **1er mars au 31 décembre 2025** soit une durée de 10 mois.

- 1ère évaluation entre le **26 et le 31 mai 2025**
- 2ème évaluation entre le **25 et le 31 août 2025**
- évaluation finale entre le **15 et le 30 décembre 2025**

### **2. Combien de mentorés un mentor peut-il accompagner ?**

Chaque mentor doit accompagner au minimum 1 mentoré et au maximum 3 mentorés.

### **3. Quelle est la fréquence des échanges avec les mentorés ?**

L'accompagnement est individuel et doit inclure au moins 2 heures d'échange par mois avec chaque mentoré. La fréquence des rencontres est laissée à la discrétion du mentor, tant que ce minimum est respecté. Chaque Mentor fixe le jour des rencontres en fonction de ses disponibilités.

### **4. Comment les mentors et les mentorés sont-ils mis en relation ?**

Un processus de mise en relation est mis en place en fonction des profils, des objectifs professionnels et des expertises respectives. Chaque mentor recevra les informations de contact de ses mentorés avant le début du programme.

### **5. Quels sont les objectifs du mentorat TALENT LAB ?**

- Offrir un accompagnement personnalisé aux jeunes professionnels RH
- Partager des conseils et des expériences pratiques
- Développer des compétences essentielles pour l'évolution de carrière
- Créer un réseau professionnel solide

### **6. Y a-t-il des supports ou outils pour faciliter les échanges ?**

Oui, des guides, modèles et ressources seront mis à disposition pour aider à structurer les échanges et optimiser l'accompagnement.

## **7. Y a-t-il un suivi du programme ?**

Oui, un suivi régulier est prévu. Les mentors devront fournir un rapport trimestriel succinct sur l'évolution des échanges avec leurs mentorés. Des sessions collectives pourront également être organisées pour partager les bonnes pratiques.

- 1ère évaluation entre le **26 et le 31 mai 2025**
- 2ème évaluation entre le **25 et le 31 août 2025**
- évaluation finale entre le **15 et le 30 décembre 2025**

## **8. Quelles sont les attentes vis-à-vis des mentors ?**

Les mentors sont attendus pour :

- Offrir un accompagnement bienveillant et constructif
- Respecter la confidentialité des échanges
- Encourager l'autonomie et la réflexion du mentoré
- Respecter l'engagement minimum de 2 heures par mois et par mentoré

## **9. Comment gérer un manque d'engagement d'un mentoré ?**

Si un mentoré ne s'implique pas ou ne respecte pas les engagements du programme, le mentor peut en informer l'équipe 2LN afin de trouver une solution adaptée. Les bonnes pratiques entre les Mentors peuvent également être utiles et sont encouragées.

## **10. Qui contacter en cas de questions ou de difficultés ?**

L'équipe 2LN reste disponible pour tout besoin d'accompagnement ou de clarification. Vous pouvez nous contacter.